

Vente aux enchères publiques

au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées
de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Chartres,
situé 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES

le **JEUDI 11 JUILLET 2024 à 14 Heures**

UNE MAISON D'HABITATION

située 48, Lieudit Guibert, 28800 BONNEVAL
cadastrée section ZX 78 pour 01 a 36 ca.



A la requête de la société **CREDIT LOGEMENT**, Société Anonyme au capital de 1.259.850.270 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le n° B 302 493 275, dont le siège social est situé 50, boulevard de Sébastopol, 75155 PARIS cedex 03, agissant poursuites et diligences de son Président domicilié en cette qualité audit siège.

Ayant pour Avocat constitué la **SCP MERY-RENDA-KARM-GENIQUE**, Avocat au Barreau de CHARTRES, dont le Cabinet est à CHARTRES (28), 1-3, place de la Porte Saint-Michel.

Il sera le **JEUDI 11 JUILLET 2024 à 14 HEURES** à l'audience des criées de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES situé 11, rue du Cardinal Pie, 28000 CHARTRES, procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont a désignation suit :

UNE MAISON D'HABITATION située 48, Lieudit Guibert, 28800 BONNEVAL comprenant :

Partie habitation (40,64 m²) :

• Accès par une porte-fenêtre à 2 battants en P/C avec store extérieur en PVC, sol carrelé, murs à l'état brut recouverts en partie de plaques de placoplâtre, étais séparant la pièce en 2, plafond peint sur une partie de la pièce et en placoplâtre sur l'autre partie, trémie permettant d'accéder à un grenier à l'état brut, une porte-fenêtre en PVC à deux battants en PVC avec store extérieur en PVC, une fenêtre à 2 battants vitrée en bois peint, une fenêtre en PVC à un battant.

Dépendances (dont la fonction les exclut du calcul des surfaces habitables) :

• **Atelier** : accès par une porte à un battant en bois peint, sol en ciment, murs et plafond peint, une fenêtre à deux battants en bois peint.

• **Réserve** : accès par une porte à un battant en bois peint, sol en ciment, murs et plafond à l'état brut.

Surface totale 40,64 m² Loi Carrez.

Extérieur :

Cour clôturée par un mur de clôture. Appentis.

Il ressort du procès-verbal de description établi le 5 décembre 2023 par Maître **D'ARAQUY**, Huissier de justice associé à CHARTRES (28) que : « les lieux sont inoccupés. »

La visite sera réalisée par la **SCP D'ARAQUY-SOUSAN**, Huissiers de justice associés à CHARTRES (28), 6, rue Danièle Casanova, le **LUNDI 24 JUIN 2024 de 10h à 11h.**

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente dressé par la **SCP MERY-RENDA-KARM-GENIQUE**, et déposé le 21 février 2024 au Greffe de Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARTRES où il peut être consulté ainsi qu'au Cabinet de la **SCP MERY-RENDA KARM-GENIQUE**, les enchères seront reçues par ministère d'Avocat au Barreau de CHARTRES seulement sur la mise à prix de

6.000 €

Les frais étant supportés par l'acquéreur en sus du prix principal de vente. Les personnes intéressées devront remettre à leur Avocat avant l'adjudication : un chèque tiré par leur banque à l'ordre de la

CARPA représentant 10 % du montant de la mise à prix sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3.000 €, une attestation de la banque indiquant l'identité du propriétaire du compte d'où proviennent les fonds, un extrait de leur acte de naissance ayant moins de 6 mois de date ainsi qu'une pièce d'identité (éventuellement livret de famille ou photocopie certifiée conforme) avec pour la personne née à l'étranger mention des noms et prénoms de ses parents et pour les sociétés, un extrait Kbis (justificatif de sa dénomination et de son numéro de SIREN) et une attestation sur l'honneur datée et signée par le ou les enchérisseurs indiquant qu'il ne fait pas ou qu'ils ne font pas l'objet d'une interdiction d'enchérir ou encore que l'acquisition du bien saisi est pour une occupation personnelle étant ajouté que pour une Société Civile Immobilière (SCI) ou une Société en Nom Collectif (SNC) cette attestation doit en outre comporter pour ses associés et mandataires sociaux l'ensemble des éléments prévus pour les personnes physiques et morales.

Fait à CHARTRES, le 6 mai 2024.

Signé : **Mathieu KARM.**

Pour tous autres renseignements, s'adresser :

1°) à la **SCP MERY-RENDA-KARM-GENIQUE** Avocat au Barreau de CHARTRES dont le cabinet est situé 1-3, place de la Porte Saint-Michel, 28000 CHARTRES, tél. : 02 37 21 78 45.

2°) au **Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARTRES**, 11, rue du Cardinal Pie où le cahier des conditions de vente est déposé, tél. 02 37 18 72 56.

3°) sur Internet : www.ordredesavocats-chartres.com